

**MAISON
DES
JEUNES**

OUVERT AUX JEUNES COLLÉGIENS DE LA
6^{ÈME} JUSQU'À 17 ANS.

Horaires d'ouverture

Le Mardi, Jeudi et Vendredi
14h00 à 18h00

Le Mercredi
9h00-12h00 / 14h00-18h00
et le Samedi
9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00



NOUVEAU

La Maison des Jeunes sera ouverte du

Lundi 9 juillet au Vendredi 20 juillet 2018

Pour s'inscrire, l'adhésion à la Maison des Jeunes est obligatoire

Horaires : Accueil des jeunes de 9h à 10h,
Activités de 10h à 12h et de 14h à 18h

Possibilité de déjeuner au CRJS ou pique-nique suivant les activités

Prise en charge du jeune de 12h à 14h (6.15 €)

(Le goûter n'est pas pris en charge par l'équipe d'animation)

Inscription à la Maison des Jeunes

Adhésion 2018

11€ pour les albinien

16€ pour les jeunes des communes extérieures



SERVICE
Jeunesse **2018**

**ACCUEIL
DE LOISIRS
D'ÉTÉ**

**Maison
des Jeunes**



Renseignements :
Service Jeunesse de la Mairie :
Maison des Jeunes - Les Grands Jardins
Tél : 02 48 58 27 13

ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ du 9 juillet au 3 août 2018

INSCRIPTIONS du 30 MAI AU 23 JUIN 2018

L'accueil de loisirs sera ouvert du

Lundi 9 Juillet au Vendredi 3 août 2018

pour les enfants de la petite section maternelle (avoir 4 ans au 1er juillet 2018) au CM2.

Accueil de Loisirs - Route de Oizon de 9h00 à 17h30
Garderies de 8h00 à 9h00 (début des activités 9h00)
et de 17h30 à 18h00

TARIFS

			1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
AUBIGNY	Journée *	QF < 400	7,20€	6,70€	6,20€
		400 < QF < 586	9,20€	8,70€	8,20€
		QF > 586	12,20€	11,70€	11,20€
EXTERIEURS	Journée *	QF < 400	11,20€	10,70€	10,20€
		400 < QF < 586	13,20€	12,70€	12,20€
		QF > 586	16,20€	15,70€	15,20€

* Ces Tarifs incluent le repas et le goûter

Les enfants domiciliés à Aubigny seront prioritaires pour les inscriptions.

Les enfants des communes extérieures pourront être inscrits sous réserve de places disponibles du **du 16 au 23 juin 2018**

INSCRIPTION

se munir

- du courrier Fonds d'Aide au Temps Libre (aide de la CAF)
- du carnet de santé
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Le premier versement s'effectuera à l'inscription (après déduction de l'aide de la CAF suivant le quotient familial ou d'aides d'autres organismes pour les familles qui en bénéficient) ;

Les chèques vacances sont également acceptés.

Le solde devra être réglé entre le 16 au 23 JUIN 2018

**BONUS
INSCRIPTION**

Réduction

10 € pour 2 semaines
15 € pour 3 semaines, 20 € si 4 semaines, (consécutives ou non)

INSCRIPTION POSSIBLE A LA JOURNÉE

**Bonnes
VACANCES**

Les inscriptions sont prises à la Maison des Jeunes. Aucune inscription ne se fera par téléphone.